



**HAL**  
open science

## Voix de discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique

Claire Maury-Rouan, Robert Vion, Roxane Bertrand

► **To cite this version:**

Claire Maury-Rouan, Robert Vion, Roxane Bertrand. Voix de discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique. Cahiers de praxématique, 2007, A la recherche des voix du dialogisme, 49, pp.133-158. 10.4000/praxematique.939 . hal-03689574

**HAL Id: hal-03689574**

**<https://hal.science/hal-03689574>**

Submitted on 7 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Voix de discours et positions du sujet

Dimensions énonciative et prosodique

*Voices embedded in discourse and footing. an enunciative and prosodic approach*

**Claire Maury-Rouan, Robert Vion et Roxane Bertrand**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/939>

DOI : [10.4000/praxematique.939](https://doi.org/10.4000/praxematique.939)

ISSN : 2111-5044

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2007

Pagination : 133-158

ISBN : 978-2-84269-863-8.

ISSN : 0765-4944

### Référence électronique

Claire Maury-Rouan, Robert Vion et Roxane Bertrand, « Voix de discours et positions du sujet », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 49 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 10 décembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/939> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.939>

---

# cahiers de **praxématique**

## **À la recherche des voix du dialogisme**

Jeanne-Marie BARBÉRIS  
Melissa BARKAT-DEFRADAS  
Roxane BERTRAND  
Jacques BRES  
Françoise DUFOUR  
Gabrielle KONOPCZYNSKI  
Claire MAURY-ROUAN  
Aleksandra NOWAKOWSKA  
Laurent PERRIN  
Cyril TRIMAILLE  
Bertrand VERINE  
Robert VION



**À la recherche  
des voix du dialogisme**



## **Voix de discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique**

### **Introduction**

Lorsque le locuteur parle, il est devenu classique de postuler que « ça parle » à travers lui dans sa propre parole. Cette disposition générale, voulant que le sujet parlant ne soit pas à l'origine de ses productions, a été théorisée par Mikhaël Bakhtine avec la notion de dialogisme. Le dialogisme exprime le fait que toute parole fonctionne comme une réponse à un nombre indéfini de formes discursives antérieures, de sorte qu'elle peut être appréhendée comme résultant d'un dialogue fictif, mais néanmoins réel, entre l'énoncé et un courant de communication ininterrompu dont il n'est qu'un épisode. Ces dispositions nous conduisent à rechercher dans les productions d'un sujet ces autres voix qui s'y manifestent de manière plus ou moins nette ainsi que les dialogues qu'entretiennent entre eux ces autres discours.

Dans une première partie, nous examinerons les concepts que la linguistique de l'énonciation propose pour analyser les voix qui traversent le discours d'un locuteur et la position qu'il se construit au sein de cette hétérogénéité de voix.

Nous présenterons ensuite succinctement notre vision du niveau phonético-prosodique des énoncés, et exposerons les principaux phénomènes susceptibles de jouer un rôle dans les modifications affectant l'équilibre des voix.

Enfin, nous examinerons à partir de deux corpus distincts comment ces voix se manifestent dans le discours, à travers des marques énonciatives et prosodiques. Un premier corpus (Anna) sera l'occasion d'analyser les paroles d'une locutrice lors d'une expédition scientifique en haute altitude. On y relève des traces en écho d'un débat implicite, caractéristiques d'un dialogisme d'un type particulier que nous nous

efforcerons de définir. Un second corpus (Muriel), entretien filmé dans les locaux de justice entre une enquêtrice de personnalité et une jeune femme prise en flagrant délit de vol, permet d'examiner la complexité des voix apparaissant à certains moments de l'interaction en fonction des difficultés rencontrées par les interactants.

## I. Notion de voix et linguistique de l'énonciation

Pour la linguistique de l'énonciation, qui prolonge les apports de Bally et de Ducrot, la notion de *voix du discours* renvoie à celle d'*énonciateurs*. Ces voix qui traversent le discours peuvent être plus ou moins explicites et nous conduisent à réexaminer les deux notions proposées par Mikhaël Bakhtine (1929, 1934), *polyphonie* et *dialogisme*, qui s'efforçaient d'en théoriser l'existence.

### I.1. La polyphonie

Cette notion de voix est censée exprimer la présence de différents sujets au sein des productions langagières d'un locuteur. Depuis Bally (1932), les linguistes de l'énonciation dissocient la notion générale de sujet selon trois concepts : *sujet parlant/locuteur/énonciateur*, revisités par Ducrot (1984). Ils proposent la notion d'énonciateur pour référer aux voix qui traversent le discours et utilisent dans ce but la distinction entre locuteur et énonciateur. Cette dernière conduit à une scénographie énonciative par laquelle un locuteur construit dans son discours, de manière plus ou moins explicite, des énonciateurs à l'origine de ses dires. Le cas le plus simple correspond aux diverses formes de *discours rapporté* par lesquelles le locuteur construit dans son discours des paroles et/ou des opinions attribuées à d'autres. Ce locuteur est présenté comme le *responsable* de l'énonciation, dans la mesure où il produit l'énoncé (adressé et adapté à d'autres) et met en place un système de déictiques ancrant cet énoncé dans une situation d'interlocution.

#### I.1.1. La notion d'énonciateur

Nous allons examiner ce que recouvre la notion d'énonciateur, partant de situations apparemment plus simples, avec le discours rapporté, pour arriver à des situations plus complexes où les voix ne sont plus « verbalisées » mais se manifestent par des phénomènes de distanciation laissant entendre un point de vue particulier.

(1) Une première acception de la notion d'énonciateur correspond donc aux *locuteurs seconds* que le locuteur construit dans son discours. Ces énonciateurs sont des locuteurs fictifs, des *êtres intralinguistiques* (Ducrot 1984 : 204), dont les marques de première personne, lors du discours direct, ne sont que des anaphoriques par rapport à des items lexicalisés dans le discours citant du locuteur. Que ce soit syntaxiquement, pour le discours indirect, ou discursivement, pour le discours direct et le discours indirect libre, les propos rapportés sont « subordonnés » au discours du locuteur qui les sélectionne, les lexicalise et les intègre dans un projet discursif modifiant ainsi leur orientation initiale et leur signification. Ces énonciateurs sont alors identifiés par le locuteur qui les nomme dans son discours citant. Tous les discours rapportés relèvent de la polyphonie dans la mesure où le discours cité est un discours à deux voix.

(2) Les énonciateurs peuvent ne pas être identifiés. Il s'agit alors d'un dire ou d'une opinion dont le locuteur n'éprouve pas le besoin de préciser l'origine, ou ne saurait le faire quand il s'agit de rumeur, de doxa, de dictons ou d'opinions répandues. Des expressions comme « j'ai entendu dire que... », « il paraît que... », « je suis d'accord avec ceux qui disent... », permettent de référer à des énonciateurs non identifiés. Dans les cas les plus évidents, ces formes de discours rapportés expriment des propos censés avoir été tenus. Mais le terme énonciateur peut aussi simplement renvoyer à la notion d'*opinion*, appréhendée comme le résultat discursif de dire échangés. Mises en scène dans le discours, ces opinions sont construites comme extérieures au locuteur qui, par son degré d'adhésion ou de distanciation, laisse entendre jusqu'à quel point elles peuvent être les siennes, faisant ainsi disparaître qu'il dispose d'un autre point de vue même s'il ne l'explicite pas. Cette opinion non formulée mais qui dessine « en creux » une opinion différente de celle mise en scène, illustre également la coexistence de voix. Par contre, lorsque le seul énonciateur présent dans le discours correspond au locuteur, le discours tenu ne saurait être considéré comme polyphonique, même s'il relève du dialogisme constitutif considérant tout énoncé comme une réponse à des énoncés antérieurs et une reprise-reformulation de propos déjà tenus.

(3) Mais la manière la plus radicale d'appréhender l'énonciateur consiste à le définir par la notion de *point de vue* (Ducrot 1984). À l'origine de cette notion nous trouvons la distinction entre *modus* et *dictum* reprise par Bally. Celui-ci définit l'énoncé (appelé phrase explicite) comme l'association d'un *modus* et d'un *dictum*. Le *modus* exprime

l'attitude (le point de vue) du locuteur vis-à-vis d'un contenu propositionnel, (le dictum), censé représenter un état du monde. Si pour les logiciens le dictum représente directement (objectivement) le monde, chez Bally le dictum est une représentation du monde pensée par le locuteur. Elle est alors inscrite dans sa subjectivité de sorte que le modus ne saurait être le seul lieu de la subjectivité dans le discours. Des travaux récents (Vion 2005 et suivants) mettent l'accent sur le fait que le locuteur construit, avec le dictum, une représentation du monde qu'il met à distance comme s'il s'agissait de « la réalité telle qu'elle est », représentation à laquelle il réagit par le modus. Cette réaction modale justifie sa prise de parole de telle sorte que le dictum est construit en fonction du modus. D'où la complémentarité entre dictum et modus dont parle Bally. Cette orientation donnée par le sujet permet d'appréhender le dictum comme une construction subjective et non comme une représentation « directe » du monde.

La notion de point de vue ainsi appréhendée concerne donc prioritairement la dimension modale de l'énoncé. Bally rappelle que tout énoncé est obligatoirement porteur d'une ou plusieurs modalités auxquelles participent les dimensions prosodiques et comportementales, de sorte qu'en l'absence d'expression verbale de la modalité, l'énoncé se trouve modalisé par ces dimensions prosodiques et non verbales.

Le locuteur est donc le (co)producteur de l'énoncé dont il (co)gère les déictiques et les actes illocutoires. L'énonciateur est défini comme l'expression d'un point de vue.

Les énonciateurs sont donc des êtres intradiscursifs censés s'exprimer à travers l'énonciation d'un locuteur. Ils peuvent être identifiés et relèvent alors de diverses formes de discours rapporté. Ils peuvent être non identifiés mais cependant identifiables si l'interlocuteur parvient à reconstruire la source de ces opinions. Ils seront cependant le plus souvent non identifiables. Enfin, ces mêmes énonciateurs peuvent manifester des points de vue sans que, pour autant, on puisse leur attribuer des mots précis (Ducrot 1984 : 204).

Dans ces conditions, la notion de point de vue concerne également le dictum qui, exprimant des prises de position, renvoie à des points de vue non explicités du locuteur.

Cette distinction entre locuteur et énonciateur est à la base d'une conception scénographique de l'énonciation nettement présente chez Ducrot (1984 : 205).

La notion de point de vue est plus générale que celle d'opinion ou de discours rapporté, de sorte qu'elle peut fonctionner pour référer à ces cas particuliers. L'opinion est un point de vue exprimé dans le discours sans nécessairement être rapporté à un dire précis. Le discours rapporté est un point de vue exprimé à travers un ou plusieurs dits rapportés.

### *1.1.2. Les positions énonciatives du locuteur*

Dans cette mise en scène, largement non consciente, le locuteur organise donc des points de vue et construit des énonciateurs censés les soutenir. Mais il ne saurait présenter des points de vue en s'effaçant devant eux, sans les intégrer à un projet discursif de nature argumentative, sans y avoir un intérêt quelconque ni sans se positionner de manière plus ou moins nette vis-à-vis d'eux. Autrement dit, rapporter un point de vue « externe » suppose toujours un point de vue du locuteur, pas nécessairement exprimé, mais qui demeure perceptible si l'on examine le cotexte et le contexte de sa production. On peut dire que le locuteur se construit toujours une position d'énonciateur dans le discours par l'image de lui-même qu'il s'y construit et par ses points de vue et ses partis pris qu'il y installe de manière explicite, ou implicitement, par la distance entretenue avec ces points de vue convoqués.

Dès lors tout énoncé comprend un énonciateur E1, correspondant au locuteur, auquel s'ajoutent les énonciateurs convoqués comme autres sources de points de vue. Dans les cas extrêmes, cette présence non explicitée mais néanmoins réelle du locuteur, amène à parler d'« énonciateur en creux ». La coexistence d'énonciateurs permet ainsi de concevoir que tout discours qui comporte un énonciateur externe est, de facto, polyphonique du fait de la présence incontournable de E1. La mise en scène d'un point de vue dont on peut sentir qu'il n'est pas celui du locuteur relève de la polyphonie. Cet équilibre entre E1 et les autres énonciateurs construits est particulièrement instable et illustre le dynamisme du déroulement discursif. Par contre, si le point de vue semble être celui du seul énonciateur-locuteur (E1), le discours ne saurait être considéré comme polyphonique.

## 1.2. Le dialogisme

Le concept de dialogisme concerne moins la coexistence de voix dans un énoncé que la relation entretenue entre un énoncé et un extérieur discursif sur lequel il prend appui. Il part de l'idée de Bakhtine que tout énoncé se présente comme une réponse à d'autres énoncés antérieurs. Lorsque ces derniers sont des énoncés du cotexte, la relation entre l'énoncé et ses extérieurs discursifs passe très souvent par des « connecteurs ». Il s'en suit, en dépit de leur successivité, une relation de coexistence qui relève de la polyphonie. Lorsque ces extérieurs discursifs renvoient à des formes discursives non explicitées relevant de la doxa, des savoirs supposés partagés, d'opinions tenues pour acquises, l'énoncé n'est pas à proprement parler connecté mais prend appui sur des déjà-là discursifs. Il fonctionne alors comme résultat d'un raisonnement dont les prémisses s'ancrent sur ces dits non explicités mais néanmoins réels. La polyphonie se présente donc comme un *dialogisme montré*, dans la mesure où le locuteur construit des voix dans son discours, alors que le *dialogisme constitutif*, principe fondamental de la pensée bakhtinienne, considère tout énoncé comme une réponse à des énoncés antérieurs non explicités. Dans ce cas, le locuteur n'éprouve pas le besoin d'explicitier tous les savoirs qu'il peut supposer partagés ni même toutes les opinions à partir desquelles il va orienter son discours. Il peut également ne pas souhaiter verbaliser les éléments d'un débat sur lequel il ancre pourtant son intervention. Ce dialogue à vaste échelle, qui précède ses productions, constitue un contexte décisif dans la construction de la signification.

Cette dichotomie entre polyphonie (dialogisme montré) et dialogisme constitutif se retrouve chez Jacqueline Authier-Revuz (1984) lorsqu'elle oppose *l'hétérogénéité montrée* à *l'hétérogénéité constitutive*. Cependant, il nous a semblé fondamental de ne pas opposer de manière aussi abrupte ces deux catégories de dialogisme et de prévoir un concept intermédiaire, le *dialogisme affleurant* (Maury-Rouan 2006, et à paraître), également appréhendé à travers la notion *d'ancrage dialogique* (Vion 2006a, 2006b), concept que nous exposerons lors des deux analyses de corpus.

## 2. Voix et prosodie

La mise en œuvre de ces différentes formes de dialogisme peut se traduire par la présence ou l'usage de marques linguistiques spécifiques telles que les modalisateurs, certains éléments lexicaux, mais aussi les éléments phonético-prosodiques. Notre objectif est de montrer la contribution de ces marques à cette « mise en voix » lorsqu'il s'agit de mobiliser et d'actualiser, en les rendant interprétables en tant que tels par l'interlocuteur, divers énonciateurs dans son discours.

Cette fonction *énonciative* de la prosodie, peu étudiée comparativement à la fonction syntaxique par exemple, renvoie donc aux changements d'attitude, aux phénomènes de distanciation, au degré d'implication des locuteurs dans leur discours, et à tout ce qui relève de la mise en scène des voix.

L'interprétation des discours se présente comme le produit d'un faisceau d'indices de nature différente (syntaxique, prosodique, mimogestuelle, etc.). Cette nécessaire combinaison entre divers éléments pour créer du sens implique qu'il n'existe pas de relation bi-univoque entre une forme et une fonction (Hirschberg 2002 ; Di Cristo *et al.* 2004). Non seulement il existe plusieurs manières de faire ou dire la même chose en utilisant les diverses ressources disponibles, mais on s'accorde à penser qu'à un même événement prosodique peuvent être associées différentes fonctions. Hirschberg illustre ce point en soulignant par exemple que l'élargissement de l'étendue tonale d'un locuteur sur un même contour intonatif peut tout autant signifier un changement dans le degré d'implication du locuteur vis-à-vis de son propos qu'un changement de thème ou encore le retour dans un registre normal après une remarque parenthétique. De ces remarques découle qu'il convient d'analyser les événements prosodiques *in situ* (Local 2007).

Plus précisément, les éléments prosodiques assument des fonctions très générales telles que celles d'*emphase*, de *focus*, de *frontière*, de *terminalité*, etc. La prosodie peut ainsi contribuer à rendre saillants des points charnières et créer des effets de rupture qui font eux-mêmes sens. Il existe assez peu de travaux liés au rôle des éléments phonético-prosodiques dans le dialogisme des discours, excepté le cas du discours rapporté pour lequel Klewitz et Couper-Kuhlen (1999) ont souligné qu'une rupture pouvait naître du décalage entre ce qui est attendu et

ce qui est produit par le locuteur : le discours rapporté crée en effet une attente particulière chez l'interlocuteur qui s'attend à ce qu'il soit prosodiquement « marqué » (Couper-Kuhlen 1998 ; Bertrand 1998, 2002). Parallèlement, une absence de marque contribue à faire sens.

Lorsqu'on s'attache à la dimension prosodique du discours, on se trouve confronté à plusieurs difficultés liées à la polyfonctionnalité mais aussi à la nature multiforme et pluriparamétrique des éléments considérés. La prosodie est un dispositif extrêmement complexe décomposable en trois niveaux d'organisation : métrique, tonale et temporelle (Di Cristo *et al.* 2004). Le niveau métrique concerne principalement les accents et les règles d'alternance des syllabes accentuées et inaccentuées. Le niveau tonal concerne pour l'essentiel l'intonation, tandis que le niveau temporel concerne les pauses, le débit et le rythme. Bien qu'interdépendants, ces trois ordres d'organisation restent souvent analysés de manière autonome car chacun d'entre eux comporte des règles et des contraintes d'organisation propres. Or, dans le dialogue, les locuteurs gèrent simultanément ces trois niveaux d'organisation.

Nous serons donc amenés à évoquer des questions relatives au *phrasé prosodique*, aux divers *accents* et *contours intonatifs*, aux *phénomènes de registre*, aux *pauses*, etc. Nous définissons succinctement ci-après les principaux phénomènes sur lesquels porteront nos observations (voir en annexe les principales conventions de transcription adoptées).

On s'accorde à considérer qu'il existe des unités prosodiques plus ou moins hiérarchisées qui constituent le phrasé prosodique des énoncés. Pour le français, les deux unités communément admises sont *l'unité accentuelle* et *l'unité intonative*. La première, bornée à sa droite par *l'accent primaire*, affecte la dernière syllabe pleine d'un mot/groupe de mots, et peut être optionnellement marquée à sa frontière gauche par *l'accent secondaire*, initial, qui porte sur le début d'un mot lexical. Cette position initiale constitue également le lieu privilégié d'actualisation des *accents d'insistance* ou de *focalisation*. L'unité intonative est marquée par une rupture majeure qui se manifeste par différents paramètres mélodiques et temporels. La fin de l'unité intonative peut être le support du *contour intonatif*. Sans entrer dans le débat relatif au statut des contours, précisons que nous les concevons comme étant décomposables (en plusieurs événements tonals), ce qui exclut d'en faire des pri-

mitives de la description prosodique. Les contours intonatifs sont des constructions formellement et fonctionnellement contrastives (Portes, Bertrand et Espesser 2007). L'unité intonative est également marquée par un allongement final significatif, une cohésion mélodique globale, la présence éventuelle de pauses, etc. Les variations dans le phrasé prosodique peuvent modifier le sens que les interlocuteurs assignent à un énoncé. Il peut exister par ailleurs des variations de hauteur mélodique ne correspondant pas à des variations liées à la métrique (variations dans l'étendue tonale ou changements de registre).

Enfin, outre les phénomènes prosodiques, certaines études ont montré l'importance d'indices phonétiques liés à la *qualité vocale* (voix craquée ou voix soufflée par exemple) qui, outre leur rôle linguistiquement contrastif dans certaines langues, joueraient un rôle dans l'alternance des tours de parole (Ogden 2004).

### 3. Analyses

#### 3.1. Corpus I : 'Anna'

##### 3.1.1. *Le dialogisme affleurant*

Au cours d'une interview standardisée, Anna, jeune médecin membre volontaire d'une expédition scientifique en haute altitude destinée à mesurer les réactions d'organismes soumis à des conditions extrêmes, est interrogée par un des responsables, chercheur, chargé des entretiens. À la question : « Que penses-tu de la direction : les chefs de l'expédition et la direction scientifique ? ».

Le début de la réponse d'Anna est énoncé sur un mode apparemment très assertif :

(1) {C-----}

(2) → A: ↑non moi je PENSE que c'est toujours BIEN, parce que

Il faut cependant tempérer l'aplomb apparent de cette affirmation d'Anna : en l'énonçant, Anna ne revendique pas à titre individuel la position dominante que pourrait sembler lui conférer l'emploi péremptoire de *toujours* ; cet énoncé opère en fait une soumission, sous forme de ralliement au point de vue (à la « voix », ici non identifiée) des chefs de l'expédition. Et la suite immédiate, avec « finalement », laisse entendre, comme on va le voir, que ce ralliement correspond aussi à

une capitulation. Au plan prosodique, ce début de réponse initiée par un *non* marqueur de position est produit dans un registre haut, fréquent lors d'une prise de parole. L'unité intonative en 2 est caractérisée par un contour de continuation, à la suite duquel Anna va justifier son point de vue.

- (3) → <<1> finaleMENT:> euh:  
 (4) (0.7)  
 (5) y a une seule TÊTE^  
 (6) (0.7)  
 (7) → finalement–  
 (8) (0.4)  
 (9) pour la partie scientifique–  
 (10) (0.8)

Les arguments à l'appui présentés par Anna (en 5 et 9) sont accompagnés par l'adverbe *finale*ment, à deux reprises. Cet emploi de *finale*ment semble condenser une controverse antérieure sur le même sujet, en l'absence même de mention explicite d'un tel débat au cours de l'interaction présente. En ce qu'il « donne à supposer » et renvoie à l'existence d'une telle confrontation, *finale*ment instaure dans le contexte un écho dialogique d'un mode très particulier : il pointe — certes à demi-mot, mais de façon effective - l'existence d'un débat extérieur dans lequel le point de vue d'Anna s'inscrit. Le mode dialogique qu'il crée ainsi diffère du dialogisme habituellement qualifié de constitutive toile de fond « tacite » de nos positionnements (Bakhtine). Hors des marques du discours rapporté explicite, où des repères verbaux assignent clairement tel point de vue à telle source énonciative identifiable, il ne correspond pas non plus à ce que l'on a pu définir comme dialogisme montré (Authier-Revuz 1984, Maingueneau 2002). Ce type de configuration énonciative nous a ainsi semblé justifier ici, comme ailleurs dans des contextes analogues (Maury-Rouan 2006 et à paraître), l'introduction de la notion de *dialogisme affleurant*.

On remarque donc que pour exprimer son soutien aux chefs de l'expédition, Anna présente son ralliement, via l'emploi de *finale*ment, comme l'aboutissement d'une confrontation dialogique avec des points de vue plus ou moins opposés. Ainsi, pour ténue et fugace que soit cette trace, davantage *dessinée* que codée verbalement (F. François

2005), l'adverbe  *finalement*  crée une sorte de point de contact, une passerelle entre l'« ici et maintenant » de l'interaction et un « ailleurs » discursif, où il nous indique que d'autres voix se sont exprimées, ou auraient pu s'exprimer.

Au fléchage énonciatif dessiné par la locutrice avec le mot  *finalement*  correspond un contraste important au niveau prosodique :  *finalement*  est accentué, marqué par un fort allongement final, produit en contour plat, dans un registre bas.

### 3.1.2. *Le balancement énonciatif*

Mais le projet argumentatif d'Anna ne s'arrête pas à cette affirmation d'allégeance, même modalisée par l'alternative dialogique de perspective suggérée par  *finalement* . Adoptant une démarche énonciative de  *balancement*  d'un point de vue à l'autre (Rouveyrol  *et al.*  2004), elle poursuit la mise en scène d'un débat intérieur qu'elle expose en animant successivement des voix opposées à l'intérieur de son discours.

Ainsi, en (11), une première voix contestataire se fait entendre, signalée par  *même si*  :

- (11) donc MÊME si on veut contesTER,  
 (12) ou ou ou (0.8) MÊME si on vouDRAIT POser des quesTIONS,  
 (13) {C-----} {C---}  
 (14) et et DIRE, euh: NON::, ça devrait être comme ÇA:, et:  
 (15) (0.7)

Dans un premier temps (11-12) simplement mentionnée, la voix de la dissidence correspond prosodiquement à une suite d'unités intonatives portant un contour continuatif. La transition énonciative opérée par Anna (de la voix approbative : 5-9 à la voix contestataire : 11) a cependant été nettement marquée ici, après une pause de 800 ms, par l'accentuation de  *même* . À partir de (14), cette voix contestataire passe au mode du discours rapporté. Celui-ci, borné de part et d'autre par un changement de qualité vocale (passage à de la voix craquée), présente les caractéristiques prosodiques du discours rapporté (contour montant initial et allongements syllabiques terminaux tels que décrits dans Bertrand (1998, 2002)).

En (17) et (18) le balancement énonciatif amène un nouveau changement avec un retour à la voix des « autorités » en (17). Présentant

l'infaillibilité des chefs comme un dogme, Anna semble s'effacer de la scène polyphonique :

- (16) {C--} {C--}  
 (17) on peut PAS ((rire)) ç-ça-ça-ça a déJÀ été déciDÉ comme ÇA. et  
 (18) (0.8)

Sur un plan prosodique, ce retour de la voix des « chefs » se présente, en contraste, comme deux unités intonatives parallèles achevées par un contour terminal, la dernière unité intonative étant suivie d'une pause importante (0.8 s).

Or la voix dissidente fait aussitôt une réapparition — fugace, selon le mode du dialogisme affleurant déjà décrit en 3 — au travers du même modalisateur  *finalement*  en (19) :

- (19) → et ?finaleMENT  
 (20) {C----}  
 (21) j (e) trouve que <<1> c'est c'est BIEN.> (.)  
 (22) {C-----}  
 (23) <<1> parce que > (0.3)  
 (24) {C-----}  
 (25) ce type de CHOSE: il vaut MIEUX: une seule TÊTE  
 (26) (2)

Au niveau prosodique, un nouveau contraste important, matérialisé différemment mais tout aussi nettement que dans le cas observé plus haut, coïncide avec la rupture énonciative produite par ce  *finalement* . En effet, rompant avec le contour terminal précédent et la pause en (18), « finalement » est marqué par une forte montée intonative. Celle-ci contraste également avec les énoncés suivants, produits dans un registre bas associé à de la voix craquée, qui correspondent au retour du point de vue d'allégeance à l'autorité investi par Anna en 21 (nouveau balancement énonciatif).

Le balancement énonciatif se poursuit dans le discours d'Anna, faisant alterner les voix contestataire et conformiste. Au plan prosodique, des changements vocaux semblent assez régulièrement coïncider avec les revirements énonciatifs de l'alternance des points de vue (voix du discours) présentés par Anna. On relève ainsi un nouveau marquage

des éléments de dialogisme affleurant,  *finalement* et  *malgré tout* en (31-32), correspondant à deux unités intonatives distinctes marquées par un fort allongement final et démarquées par des pauses, en fort contraste avec ce qui précède.

- (30) et pour la partie techNIQUE, je pense auSSI que ça se déroule  
 (31) → BIEN, finaleMENT: (0.8)  
 (32) → malgré ?TOUT euh:: (4.8)  
 (33) ?OUAIS : y a des petits dé ?TAILS: mais vraiMENT c'est c'est  
 (34) ridi ?CULE (0.5)

Si ce  *finalement* synthétise comme les précédents un dialogue intérieur,  *malgré tout* (32), porteur d'un contour montant dans un registre haut, semble correspondre au départ d'un nouveau dialogue, intériorisé, d'Anna avec elle-même. Ce dialogue va d'ailleurs s'animer, plus ouvertement joué dans les lignes qui suivent. En effet, après une pause très longue (près de 5 secondes), Anna refait entendre la voix de la dissidence en (33) : on observe des contours montants dans le registre haut (similaires à celui relevé sur  *malgré tout*) qui, associés à des allongements, tend à rapprocher cet énoncé de formes typiques de discours rapporté bien qu'il n'en soit pas véritablement. La séquence prosodique globale résultante contraste fortement avec les séquences voisines.

Dans les lignes qui suivent, tandis qu'Anna s'implique aux côtés des autorités ( *moi j'pense*) et, malgré un nouvel effet de dialogisme affleurant ( *globalement*), la locutrice égrène des arguments à l'appui de ce ralliement, qui se présentent comme une sorte de liste, rendue prosodiquement cohésive par une suite d'abaissements tonals (des pics de hauteur successifs) :

- (34) moi j' pense que GLObaleMENT, euh ça ?VA (0.6)  
 (35) on on a PENSÉ pratiquement à ?TOUT: euh (0.7)  
 (36) point de vue matéRIEL et ?TOUT:  
 (37) on n'est pas SI:: (1)

Après une pause d'une seconde, on note un nouveau balancement : la voix de la dissidence est cette fois-ci explicitement mise en scène et en voix (contours montants et allongements) dans des discours rapportés (38-39) :

- (38) → au camp DEUX, on se disait OUAIS::, mais comment ça se FAIT:  
 (39) qu'on a des TENTES qui ne tiennent PAS:: parce qu'on les avait  
 (40) perDUES et tout (0.6)

Cette voix est aussitôt réfutée par une série de contre-arguments, où Anna fait entendre de nouveau le point de vue des responsables de l'expédition (41-47).

- (41) mais CA, c'est des problèmes tout à FAIT:: (2)  
 (42) mais même alé aléaTOIRES^  
 (43) → on savait PAS::^ on savait pas e !XAC !teMENT, le (0.5)  
 (44) → le !TEMPS !:, et les conTRAINTEs de !CLIMAT !,  
 (45) qu'on aLLAIT rencontrer i ?CI  
 (46) → c'était QUAND MEME^ pas si (0.5)  
 (47) si DOUX^ (1.2)

Ici, la présence de plusieurs accents de focalisation produit un effet de martèlement qui renforce la cohérence d'ensemble de ce passage contre-argumentatif. Une dernière allusion à la voix combattue des opposants apparaît, sous le mode du dialogisme affleurant, amenée cette fois-ci par le modalisateur *quand même* (46).

### 3.1.3. Conclusion de l'analyse du corpus Anna

Dans cet extrait d'interview, nous remarquons que des changements prosodiques accompagnent régulièrement les différentes formes de polyphonie observées. La convergence de plusieurs phénomènes prosodiques créant une rupture et instaurant un fort contraste avec les contextes droit et gauche confère par exemple un statut de pivot au mot  *finalement*  (19), dont on a vu l'effet d'ouverture énonciative vers un ailleurs discursif.

Avec des formes variables selon les contextes pour les occurrences de  *finalement* , on aura ainsi alternativement une réalisation notée comme : accentuée, produite en registre bas ou bien accompagnée d'une forte montée intonative finale, ou plus ou moins allongée, et éventuellement associée à des pauses. La prosodie est donc pertinente pour signifier, par ces différents décrochages, les bifurcations énonciatives très particulières que nous avons qualifiées de dialogisme affleurant.

De même, nous pouvons constater que l'alternance des voix produisant une construction en balancement énonciatif est presque toujours accompagnée par des changements vocaux d'une forme ou d'une autre, sans qu'il soit pour autant envisageable de faire correspondre de manière univoque, comme souligné en 2, tel positionnement énonciatif à telle configuration prosodique.

### **3.2. Corpus 2 : 'Muriel'**

#### *3.2.1. Nature de l'entretien*

Il s'agit d'un entretien mettant en présence, dans des locaux de justice, une enquêtrice de personnalité et une jeune femme, Muriel, prise en flagrant délit de vol. Cet entretien a comme finalité la production, par l'enquêtrice, d'un rapport au Substitut du Procureur de la République qui décidera de la suite juridique à donner. L'enquêtrice appartient à une association d'aide aux jeunes majeurs déferés devant la justice, association domiciliée dans les locaux du Palais de Justice de Paris. Les fragments examinés se situent une dizaine de minutes après le début de l'entretien. Notre analyse portera sur les répliques de cette enquêtrice qui, au fil du discours, va adopter des points de vue différents mettant ainsi en scène des énonciateurs distincts qui lui correspondent. Ses positionnements énonciatifs résultent aussi bien de la dynamique interactive que des ambiguïtés de son statut, lequel peut renvoyer à quatre types de places institutionnelles :

- (1) La place d'enquêtrice « neutre » consistant à recueillir et à consigner des informations
- (2) La place de « rouage » au sein de l'appareil judiciaire consistant à transmettre un rapport au Substitut du Procureur
- (3) La place de « psychologue » actualisant une relation d'aide exprimée par l'association dont elle relève, place qui garantit la confidentialité des propos
- (4) La place d'assistante sociale

Le rôle ponctuellement mis en avant par l'enquêtrice n'est que la partie saillante d'un équilibre entre ces diverses places constitutives de son statut.

### 3.2.2. *Les marques linguistiques*

Dans ce fragment discursif, les marques linguistiques que nous allons convoquer concernent, au-delà des choix lexicaux et des orientations discursives, la présence d'atténuateurs, comme « un peu », de connecteurs comme « mais », de particules de discours comme « non », « bon » ou « enfin » et de modalisateurs comme « effectivement » ou « quand même » pour lesquels nous examinons le contexte prosodique dans lequel ils s'inscrivent.

Les modalisateurs sont des expressions adverbiales provoquant un dédoublement énonciatif par lequel un énonciateur E1 prend en charge un énoncé sur lequel un autre énonciateur E2, qui correspond au même locuteur, produit un commentaire réflexif sur cet énoncé. Cette production simultanée d'un commentaire réflexif et d'un énoncé donne le sentiment d'une position de surplomb de E2 vis-à-vis de l'énoncé de E1. Par son commentaire réflexif, E2 s'investit dans sa production en même temps qu'il se distancie de l'énoncé sur lequel il porte ce commentaire. Cette distanciation vis-à-vis de l'énoncé de E1 est manifeste puisque dans « il viendra certainement la semaine prochaine » la modalité de certitude, pourtant exprimée littéralement par le modalisateur, ne se retrouve pas dans le sens de l'énoncé modalisé. Cette distanciation produit donc un effet d'opacification du sémantisme souligné par Jacqueline Authier-Revuz (1998) à propos des gloses méta-énonciatives. Nous avons pu constater que l'opacification du sémantisme de l'énoncé entraînait un brouillage de la relation (Vion 2005, 2006a, b, c), de sorte que ce dédoublement énonciatif complexifie le positionnement général du locuteur. Enfin, les modalisateurs confèrent à l'énoncé modalisé l'impression qu'il se présente comme le résultat d'un raisonnement qui prend appui sur un *extérieur discursif* que le locuteur n'éprouve pas le besoin d'explicitier. Nous avons parlé à ce propos d'*ancrage dialogique* (Vion 2006.a.b.c., 2008), rejoignant en cela la notion de dialogisme affleurant, dans la mesure où ce modalisateur souligne l'existence d'un extérieur discursif qui n'est cependant pas construit comme un point de vue.

Nous postulons que les modalisateurs constituent donc, comme certains connecteurs ou certaines particules de discours, des « points charnières » dans le déroulement discursif. Leur dédoublement énonciatif et leur ancrage dialogique illustrent à leur endroit un investissement majeur du sujet dans son discours. Ils lui permettent ainsi en

permanence de se repositionner aussi bien vis-à-vis des significations construites que de sa relation avec ses partenaires.

### 3.2.3. *Complexité de la relation et coexistence de points de vue chez l'enquêtrice*

Après avoir sollicité, d'abord de manière relativement neutre, des informations sur le travail de Muriel, l'enquêtrice (E) accompagne alors sa requête :

(5) E : *essayez de me dire ça un p(e)tit peu,*

d'un faisceau d'indices convergents : voix soufflée, production d'un marquage personnel avec *me*, atténuateur (*un petit peu*) et encouragement (*essayez*), comme pour solliciter une confiance. La réponse de Muriel à cette sollicitation :

(11) M : *ben euh::: je vends des stupéfiants (2.5)*

entraîne une réplique immédiate

(13) E : *tiens bon. (2,53) ça c'est beaucoup plus embêtant*

qui manifeste une réprobation en relation avec la place que l'enquêtrice occupe au sein de l'appareil judiciaire. Ce positionnement va provoquer un blocage chez Muriel qui, en dépit de sa connaissance des procédures, s'attendait à une certaine confidentialité des propos.

Face à ce blocage, qui voit Muriel se lever pour partir, l'enquêtrice tente de modifier sa position par un tour de parole (extrait 1) où *effectivement* apparaît comme l'unité saillante :

#### **Extrait 1**

(15) E : non mais je:: enfin::

(16) {C---} {C-----}

(17) → euh vous me le dites comme CA: effectiveMENT<<1> c'est euh: >

Les tentatives d'orientation discursive (15) n'aboutissent pas, et seule demeure cette volonté d'un repositionnement par lequel *effectivement* semble prendre en compte de nouvelles considérations intégrant un raisonnement susceptible de modifier sa position. Prosodiquement, *effectivement* est une unité intonative autonome, marquée

par un contour intonatif montant-descendant (dit d'implication ; pour une revue : voir Portes 2004) autour duquel apparaissent des bribes, des dysfluences marquées par des allongements et une qualité vocale particulière (voix craquée). Cet ensemble d'éléments contribue à marquer chez l'enquêtrice un changement d'attitude à l'égard de ses propos.

Il est intéressant de noter que les extraits (1, 2 et 3), par lesquels l'enquêtrice s'efforce de construire une nouvelle position, commencent tous par la séquence *non mais* marquant une volonté de rupture, mais également le fait que ce repositionnement va nécessiter plusieurs tours de parole successifs.

Un premier état de ce repositionnement se met en place dans l'extrait 2 :

### Extrait 2

- (28) E: non mais écoutez on  
 (29) de toutes façons  
 (30) euh CA c'est pas le rapport que je rends  
 (31) je vais en recopier UN hein  
 (32) donc CA ça peut rester entre nous  
 (33) M: oui parce que si si je je dis ça  
 (34) → E: oui effectivement  
 (35) M: c'est que moi je pensais que ça restait entre nous,  
 (36) E: ça va rester entre nous ça

Ce repositionnement de l'enquêtrice est introduit par la séquence *non mais* confirmant, par là même, la volonté marquée lors de la tentative antérieure. Le modalisateur, *effectivement* (34), apparaît alors au centre de ce repositionnement confirmé par les expressions *ça peut rester entre nous*, *ça va rester entre nous*. Il est à noter que les unités intonatives sont toutes marquées par des contours intonatifs d'implication. L'enquêtrice renforce progressivement une position de type « relation d'aide », qui devient alors saillante dans cette hiérarchie de places. Le rapport au Substitut du Procureur n'est pas effacé mais se trouve nettement en retrait au sein de la relation reconstruite. Toutefois, cet équilibre favorisant largement la relation d'aide va être rapidement modifié par un rappel modulé du statut juridique de l'entretien sans que

cette relation d'aide ne soit, au moins en apparence, remise en cause (extraits 3 et 4).

### Extrait 3

(41) E : non mais BON.

(42) on est LA,

(43) toutes les ?DEUX

{C-----}

(44) on est en train d'en par ?LER ( . ) ↓ euh::: (1.7)

(45) → effectiveMENT^ j(e) vais pas euh:: j(e) vais euh::: pas

(46) eh::: je suis pas là non PLUS, pour euh:: pour vous créer

(47) plus de ↑proBLEMES^ mais ↓enFIN^ entre NOUS^ quand MEME^

(48) il s'agit d'un p un PEU d'examiNER votre situation ICI hein

(49) c'est aussi pour CA que je suis LA

Le modalisateur *effectivement*, unité intonative saillante, est l'un des points charnières d'un repositionnement général. Il institue un lien entre la situation précédente et une nouvelle définition de la situation censée être plus complexe. Ce repositionnement est annoncé par la séquence 41, unité intonative autonome marquée par un contour terminal (descendant) laissant entrevoir un positionnement qui ne sera effectif qu'avec la reprise du *mais* de la séquence *mais enfin* (47) intervenant après le modalisateur. Cette séquence *non mais bon* illustre l'existence de mouvements contradictoires avec un *non*, qui bloque un possible enchaînement sur la parole précédente de Muriel, suivi d'un *mais* qui autorise pour sa part un enchaînement adversatif, suivi d'un *bon* qui réoriente et surligne le discours émergent. Toutefois, cette séquence va introduire l'affirmation de la relation d'aide, au-delà de l'empathie, par la verbalisation d'une proximité voire d'une complicité. Cette relation de proximité se traduit par l'instauration d'un rythme sur les trois unités intonatives successives (42-44) caractérisées par des intonations montantes (les deux dernières avec une plus grande amplitude tonale), qui créent un effet de liste qui exprime, par vagues successives, les points d'accord quant à la définition de la situation tels qu'ils apparaissent au terme des échanges précédents. Après le dernier contour montant, le *euh* très allongé produit dans un registre plus bas en voix craquée et la pause qui suit instaurent une rupture

et confirment *effectivement* dans son rôle de pivot à partir duquel la relation se reconstruit. Ce modalisateur va jouer un rôle de marqueur de reformulation ainsi qu'un rôle de marqueur d'un dialogisme affleurant :

- (1) en tant que marqueur de reformulation il connecte le *je suis pas là non plus [...] pour vous créer plus de problème* à une parole immédiatement antérieure de Muriel *j'ai pas envie de m'enfoncer*.
- (2) en tant que marqueur de dialogisme, *effectivement* évoque un extérieur discursif qui n'est pas verbalisé par lequel l'enquêtrice semble faire référence à son statut d'aide aux jeunes majeurs déferés devant la justice. On peut même penser qu'il ne peut jouer son rôle de marqueur de reformulation qu'en raison de son ancrage dialogique.

Dans ces deux fonctions, il confirme la prédominance de la relation d'aide tout en préparant le discours adversatif annoncé par *mais*. Ce discours, surligné par *enfin*, qui débute par un *entre nous*, rappelant le *on est là toutes deux*, se poursuit par un *quand même* qui convoque un extérieur discursif nouveau et non explicité. La nature du discours pré-supposé doit relever de savoirs supposés partagés concernant la finalité de l'entretien. De l'extrait 2 à l'extrait 3 nous assistons à un rééquilibrage des places avec une prise en compte de plus en plus manifeste du statut juridique de l'entretien. Ce dernier, qui n'était pas totalement absent dans l'extrait 2, se trouve recentré dans l'extrait 3. Mais en dépit de l'adoption d'un ton plus catégorique (disparition des bribes et disfluences), le statut juridique continue à être joué sur un mode mineur avec la présence d'un atténuateur, *un peu*, de marqueurs de proximité comme *ici* rappelant le *entre nous*, de *hein* fonctionnant comme un appel au consensus ainsi que d'une auto-justification : *c'est aussi pour ça que je suis là*. L'enquêtrice semble ainsi s'excuser de ce rappel désobligeant. Cette subordination modulée du statut juridique se poursuit par une mise en saillance plus nette dans l'extrait suivant :

#### Extrait 4

- (60) E : okay (0.5) c(e) qui se PASSE c'est que QUAND MEME^::
- (61) là euh:: vous êtes QUAND MEME^::
- (62) BON
- (63) <<ral> en me disant ↑CA^>

- (64) c'est un PEU<sup>^</sup>
- (65) QUAND MEME:<sup>^</sup>
- (66) de la provocaTION<sup>^</sup>
- (67) vous vous rendez bien COMPTE,
- (68) que vous êtes en jusTICE<sup>^</sup>
- (69) quand même–

Avec ce modalisateur *quand même*, qui se trouve reproduit quatre fois, l'enquêtrice récupère partiellement ce qu'elle a dû concéder par une trop grande saillance du statut de quasi psychologue, en rappelant, de manière très modulée, le contexte juridique de l'entretien. On peut noter les vagues successives de ce rééquilibrage qui s'accompagne d'allongements, d'hésitations, de pauses, de bribes illustrant les difficultés éprouvées dans la recherche de ce nouvel équilibre. Les *quand même*, dont les trois premiers notamment sont réalisés très allongés avec un contour d'implication (le dernier étant en post-focus avec un contour plat) fonctionnent comme des rappels bienveillants et s'accompagnent du modalisateur *bien* lequel adoucit l'expression *vous vous rendez compte*, et d'un atténuateur comme *un peu*. Tout se passe comme si l'enquêtrice s'excusait de devoir rappeler le cadre juridique d'un entretien qui s'orientait vers un entretien libre alors même qu'elle parle de provocation et de justice.

## Conclusion

Les changements fréquents d'attitude du locuteur vis-à-vis des propos construits correspondent à des modifications de voix et de points de vue lesquelles se répercutent au niveau de la relation. Ces modifications, qui se manifestent notamment par la présence de modalisateurs, de particules discursives et de ruptures prosodiques, constituent la partie visible d'un dialogue à vaste échelle.

Ce dialogue peut s'exprimer au travers de formes de polyphonie — que ces voix se trouvent explicitées dans des points de vue clairement énoncés ou seulement dessinées au travers de marques de distanciation. Dans ce dernier cas, deux points de vue coexistent, l'un se manifestant par sa distance à l'autre. On peut alors parler « d'énonciateur en creux ».

Le dialogue peut aussi transparaître sous forme de dialogisme affleurant : en pointant l'existence d'un débat extérieur, des modalisateurs comme  *finalement*  ou  *quand même*  instaurent dans le contexte ce type d'écho dialogique d'un mode très particulier. Cet ancrage dialogique construit l'énoncé comme le résultat d'un raisonnement prenant appui sur un extérieur discursif qui n'est pas explicité mais, ici encore, desiné.

Au contraire, de façon presque théâtralisée, la polyphonie peut prendre la forme du balancement énonciatif dans lequel un locuteur se construit progressivement une opinion par l'adoption successive de points de vue imputables à différents énonciateurs plus ou moins identifiables.

À cette hétérogénéité au plan énonciatif semble correspondre un ensemble de phénomènes prosodiques récurrents qui accompagnent de façon caractéristique les points charnières du déroulement discursif. Ainsi les modalisateurs, prosodiquement saillants, instaurent-ils, par ancrage dialogique, un dialogisme affleurant.

Mais surtout, notre réflexion à partir des formes particulières revêtues par l'hétérogénéité énonciative dans les deux corpus étudiés, nous amène à poser que le dialogisme n'est pas forcément là où l'on a l'habitude de l'attendre. À une opposition abrupte entre dialogisme (hétérogénéité constitutive) et polyphonie (hétérogénéité montrée), il nous semble y avoir place pour un entre-deux, précisément dans ce que nous avons décrit en termes de dialogisme affleurant ou d'ancrage dialogique. Dans la même perspective, la notion d'« énonciateur en creux » abordée dans Maury-Rouan (1998) pourrait constituer un cas de polyphonie affleurante. En postulant cette zone intermédiaire, sans d'ailleurs lui assigner des frontières étanches avec les autres niveaux, nous ne cherchons pas à compliquer inutilement des notions par ailleurs complexes et discutées mais à introduire un palier indispensable pour rendre compte de phénomènes ténus et subtils d'allusion à des voix non manifestes, mais néanmoins attestées par l'existence de marques linguistiques et prosodiques.

**Conventions de transcription**

(inspirées du courant de l'Analyse Conversationnelle, Selting 2004)

*Qualité vocale*

{C-----} creaky voice

*Pauses*

(.) micro pause (inférieure à 200ms)

(2.0.) {C-----} durée de pause (en seconde)

*Phénomènes**d'allongement segmentaux*

: durée syllabique longue

:: très longue

*Variations de Débit*

&lt;&lt;acc&gt; &gt; accélération du débit

&lt;&lt;ral&gt; &gt; ralentissement du débit

*Variations de Registre*

&lt;&lt;l&gt; &gt; baisse du registre

&lt;&lt;h&gt; &gt; augmentation du registre

*Phénomènes d'Accentuation*

aCCENT accent primaire

Accent accent secondaire

a ICCENT! accent d'insistance ou de focalisation

*Configuration (contour)**mélodique de fin d'unité intonative*

, montant

- plateau

. descendant

? montant dans le registre haut

^ montant-descendant

*Variation de hauteur mélodique*

↑ variation de hauteur vers le haut

↓ variation de hauteur vers le bas

aaa chevauchement de parole

(( )) description extérieure à la transcription

**Références bibliographiques**

Authier-Revuz, J.

1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.

Authier-Revuz, J.

1998, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Vion R. (éd.), *Les*

*Sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence : Presses de l'université de Provence, 63-79.

- Bakhtine, M./Volochinov  
1929/1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Éditions de Minuit.
- Bakhtine, M. 1934/1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.
- Bally, C. 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke AG Verlag, 4ème édition revue et corrigée, 1965.
- Bertrand, R. & Espesser, R.  
1998, « Prosodie et discours rapporté : la mise en scène des voix », in Verschueren J. (ed.), *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, Anvers, IPrA, 45-56.
- Bertrand, R. & Espesser, R.  
2002, « Voice diversity in conversation : a case study », in Bel B. & Marlien I (éds), *Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, 171-174.
- Brès, J., Haillet, P., Mellet, S., Nölke, H., Rosier, L. (éds)  
2005, *Dialogisme, polyphonie ; approches linguistiques*, Acte du colloque de Cerisy, Bruxelles, Duculot.
- Couper-Kuhlen, E.  
1998, « Coherent Voicing. On Prosody in Conversational Reported Speech », *Inlist* 1, 1-25.
- Di Cristo, A., Auran, R., Bertrand, R., Chanut, C., Portes, C. & Régnier, A.  
2004, « Outils prosodiques et analyse du discours », *CILL* 30, n° 1-3, 27-84.
- Ducrot, O. 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le Dire et le dit*, Paris : Éditions de Minuit, 171-233.
- François, F. 2005, *Interprétation et dialogue chez des enfants et quelques autres*, Paris : ENS Éditions.
- Hirschberg, J. 2002, « The pragmatics of Intonational meaning », in Bel B. & Marlien I (éds), *Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, 65-68.
- Local, J. 2007, « Phonetic detail in talk-in-interaction : on the deployment and interplay of sequential context and phonetic resources », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 28, 67-86, Université de Genève.

- Klewitz, G. & Couper-Kuhlen, E.  
1999, « Quote-Unquote? The Role of Prosody in the Contextualization of Reported Speech Sequences », *Pragmatics* 9, 459-485.
- Maingueneau, D.  
2002, « Hétérogénéité montrée/constitutive », In Patrick Charaudeau & Dominique Maingueneau (Eds), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Le Seuil, Paris, 292-293.
- Maury-Rouan, C.  
1998 : « Le parallélisme co-énonciatif. Construire à plusieurs l'allocutaire absent : l'énonciateur "en creux" dans le dialogue ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, Numéro 3. Pp. 145-158.
- Maury-Rouan, C.  
2006 : « Degrés de présence de l'Autre dans la construction du discours ». Conférence invitée, Colloque International IPPDo6 : *Interaction et pensée : perspectives dialogiques*. Université de Lausanne, 12-14 octobre 2006.
- Maury-Rouan, C.  
à paraître, « Dialogism and dialog : physical vs. imaginary presence of addressee's influence over discourse parameters », *Journal of Pragmatics*. (Réf. JOP 920)
- Ogden, R.  
2004, « Non-modal voice quality and turn-taking in Finnish », in E. Couper-Kuhlen & C. Ford (eds), *Sound Patterns in Interaction*, John Benjamins Publishing Company, 29-62.
- Perrin, L. (éd)  
2006, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, in *Recherches Linguistiques* n° 28, Université de Metz.
- Portes, C.  
2004, « Prosodie et économie du discours : spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication », Aix en Provence : Thèse de Doctorat de l'Université de Provence.
- Portes, C., Bertrand R. & Espesser R.  
2007, « Contribution to a grammar of intonation in French. Form and function of three rising patterns », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 155-162, Université de Genève.
- Rabatel, A. (éd.) 2004, « Effacement énonciatif et discours rapportés », *Langages* 156.

- Rouveyrol, L., Maury-Rouan, C., Vion, R., Noël-Jorand, M.C.  
2005 : « A Linguistic Toolbox for Discourse Analysis : Towards a Multidimensional handling of verbal interactions », *Discourse Studies*, 7 (3), 289-313.
- Selting, M.  
2004, « The 'upward staircase' intonation contour in the Berlin vernacular », in E. Couper-Kuhlen & C. Ford (eds), *Sound Patterns in Interaction*, John Benjamins Publishing Company, 201-232.
- Vion, R.  
2005, « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », in Bres J. et al. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot, 143-156.
- Vion, R.  
2006a, « Modalisation, dialogisme et polyphonie », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Presses de l'Université, collection *Recherches Linguistiques* n° 28, 105-123.
- Vion, R.  
2006c, « Les dimensions polyphonique et dialogique de la modalisation », *Le Français Moderne* 2006 n° 1 : *Les objets de la polyphonie*, 1-10.
- Vion, R.  
2006d, « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in *Actos do III Encontro Internacional de Análise Linguística do Discurso : Processos Discursivos de Modalização*, Universidade do Minho, Braga, 15-38.
- Vion, R.  
2008, « La modalisation : un mode paradoxal de prise en charge », Communication au Colloque international « La notion de prise en charge en linguistique », Organisé par le Cercle des Linguistes Belges, Anvers 10-13 janvier 2007, à paraître dans les actes.